



Regarder ailleurs

Le travail intellectuel ne consiste pas prioritairement à « prendre position ». Rien ne l'oblige à dire « oui » ou « non », à être « pour » ou « contre ». Sa liberté est aussi de choisir ses questions et de revendiquer le droit de regarder ailleurs. Cela ne revient pas à désertier la place, mais à y parvenir par des chemins souvent moins fréquentés.

Ailleurs, ce mois-ci, ce sera d'abord la Chine et ses débats sur le confucianisme politique : un courant de pensée dont les récents succès peuvent s'analyser comme le contrecoup de la crise de légitimité du Parti, comme une réaction à la globalisation ou encore comme un effort de revitalisation morale et culturelle destiné à contrecarrer l'anomie d'une société en mutation rapide.

Ailleurs, ce sera aussi et surtout l'Amérique, qui occupe une place prépondérante dans ce numéro, à la hauteur des questions qu'elle pose au monde depuis quelques années. L'Amérique un peu oubliée de Franklin D. Roosevelt, pour commencer, récemment revisitée par Cass Sunstein ou Theda Skocpol, à la croisée du *new deal* et d'une « science de l'association ». L'Amérique de la peur, ensuite, saisie à travers les revues et magazines qui l'augmentent ou tentent de la conjurer, mais aussi à travers la « pop culture » qui en accélère la circulation. L'Amérique de Marilyn, enfin, retrouvée dans les 200 clichés exposés récemment par le Brooklyn Museum of Art et les 350 pages de l'universitaire Sarah Churchwell, qui révèlent toutes les ambiguïtés du mythe.

Mais, ailleurs, il arrive aussi que l'on parle des campagnes électorales, de l'Europe et des pièges de la démocratie référendaire. Voici qui ne devrait pas nous laisser indifférents ces temps-ci : comment favoriser une démocratie populaire et comment lutter contre le fameux « déficit démocratique » de l'Europe sans pour autant renoncer à la qualité de la délibération collective ? C'est cette délicate équation que tente de résoudre le juriste américain Bruce Ackerman dans l'entretien qu'il nous a accordé. Sa proposition : instituer un « Jour national de délibération ».

Certains la jugeront peut-être idéaliste. Il n'est pas certain, du reste, qu'elle contribuerait à augmenter le score du « oui » plutôt que celui du « non ». Mais il est probable qu'elle permettrait de clarifier les enjeux de la question posée et d'éviter que l'on parle d'autre chose (de la Turquie, de la directive Bolkestein, du gouvernement français...). Elle dissuaderait peut-être aussi certains de vouloir incarner seuls le « parti de l'intelligence », de ceux qui savent, qui ont lu, etc., et qui, s'ils perdent cette bataille, s'en prendront à n'en pas douter à la procédure référendaire elle-même.

Le droit de regarder ailleurs ne consiste pas à désertir la place, disions-nous, mais à y revenir par d'autres chemins. La curiosité est toujours d'un certain secours à ce genre d'itinéraires : on croyait s'éloigner, disait à son propos Michel Foucault, « et l'on se retrouve à l'aplomb de soi-même ».

Thierry Pech